

La pépinière



Les premiers bâtiments de l'Ecoquartier de la Pépinière ont été livrés. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation, depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement, comme aménageur.

Les travaux se poursuivent dans votre Ecoquartier

Après la livraison des premiers logements et l'arrivée de leurs habitants, c'est au tour des programmes « L'aquarelle » (Nexity), « Green Park » (Icade) et « Eden Green » (Carrere) d'entrer en phase chantier.

Lot A - L'aquarelle

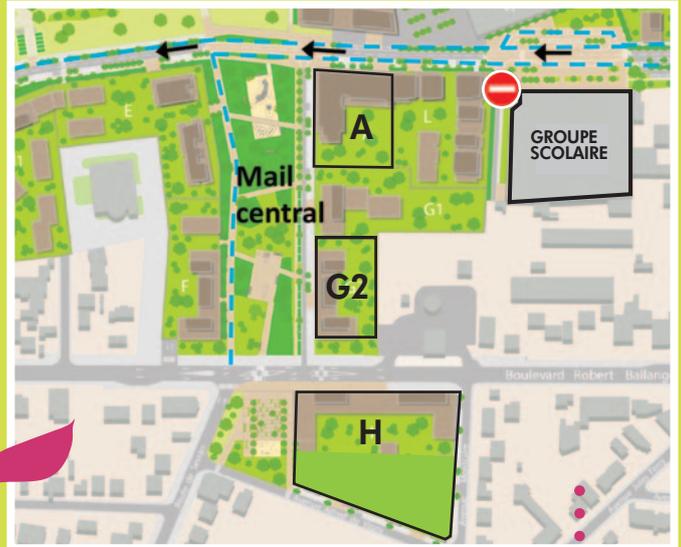
Début des travaux en mars 2021 - Livraison en mars 2023. L'Aquarelle sera une résidence/services dédiée aux seniors, gérée par Domitys, composée de 116 logement neufs et meublés. Elle proposera de nombreux services, restauration et espaces club. Une crèche privée de 30 berceaux sera également installée au rez-de-chaussée.

Lot G2 - Green Park

Début des travaux en avril 2021 - Livraison fin 2022. Ce programme offrira 78 logements en accession à la propriété ainsi que 2 commerces en rez-de-chaussée dont une boulangerie. Ce bâtiment s'inscrit dans les ambitions environnementales de la Pépinière et a ainsi obtenu plusieurs certifications : « Label Bâtiment biosourcé niveaux 3 » grâce à l'utilisation du bois dans sa construction (minimum 36 kg/m² de surface de plancher) et « NF Habitat HQE » avec une performance énergétique supérieure de 20% à la RT 2012 (cette réglementation thermique en vigueur fixe des exigences de résultats en matière de conception du bâtiment, de confort et de consommation d'énergie).

Lot H - Eden Green

Début des travaux en mai 2021 - Livraison fin 2022. Première réalisation située de l'autre côté du boulevard R.-Ballanger, ce programme se trouvera en face d'une future place publique qui fera le lien avec le mail central et l'aire de jeux. 88 logements en accession sont prévus ainsi que trois commerces, dont une moyenne surface alimentaire et un restaurant.



L'Aquarelle sera située entre le groupe scolaire de la Pépinière et l'aire de jeux (Architecte Architectura).



La résidence Green Park sera située à l'angle du boulevard R.-Ballanger et de la nouvelle rue des Séquoias (Architectes : Richez Associés).



La résidence Eden Green sera située de l'autre côté du boulevard R.-Ballanger, sur un ancien terrain de sports (Architectes : Reichen et Robert & Associés).

UN LIVRET D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

Pour souhaiter la bienvenue aux habitants de la Pépinière et les accompagner dans leur installation, un livret d'accueil a été réalisé et distribué dans les boîtes aux lettres au mois de mars. Un ouvrage utile et pratique pour découvrir l'Ecoquartier sous tous ses angles ! **Le livret est aussi en ligne sur le site Internet dédié au projet : www.lapepiniere-villepinte.fr/**



En savoir plus sur : www.lapepiniere-villepinte.fr

La pépinière



Les premiers bâtiments de l'Ecoquartier de la Pépinière ont été livrés. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation, depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement, comme aménageur.



Les premiers habitants sont arrivés

Immobilière 3F a commencé à livrer il y a quelques petites semaines, 28 villas-appartements en accession sociale à la propriété. Ces logements imaginés par l'architecte Gérard de Cussac sont répartis en 4 petits bâtiments de deux étages. Situés à proximité immédiate du futur parc, ils proposent des surfaces généreuses et sont les premiers logements du quartier. Le bardage bois en façade et les balcons ou terrasses répondent à l'exigence de l'Ecoquartier en termes de qualité environnementale. Nexity Orig'in a, à son tour, livré mi-décembre 90 logements en accession à la propriété. Une opération avec une architecture moderne et contemporaine de l'Atelier Juno, qui propose de vastes balcons ou encore de grandes terrasses au dernier étage. ●

LA PÉPINIÈRE LAURÉATE DES TROPHÉES DU CADRE DE VIE

La 25^e édition du festival FimbACTE s'est clôturée le mardi 13 octobre par la remise des Trophées du Cadre de vie à la Cité de l'architecture et du patrimoine. Le jury a décerné le Trophée Or dans la catégorie « Espace paysager urbain » au partenariat entre la Ville de Villepinte et Grand Paris Aménagement pour l'Ecoquartier de la Pépinière. Les Trophées du Cadre de vie récompensent chaque année, des projets menés sur l'ensemble du territoire national, qui apportent des réponses concrètes aux mutations à venir, en matière d'architecture, de construction, d'urbanisme ou d'aménagement du territoire. L'Ecoquartier de la Pépinière qui a accueilli ses premiers habitants il y a quelques jours, porte des ambitions environnementales fortes avec la mise en valeur du patrimoine local, la préservation des arbres et des trames horticoles et la mise en œuvre de la transition énergétique dans les programmes. Des ambitions auxquelles a parfaitement répondu l'agence Sosson, paysagiste, a été associé au projet depuis le début. Le jury des Trophées a indiqué « avoir apprécié l'ampleur du projet et son importance sur le plan écologique ». A noter que le groupe scolaire de la Pépinière a lui aussi été sélectionné pour les finalités des Trophées de la construction. ●



La remise des prix des Trophées du cadre de vie s'est déroulée le mardi 13 octobre à la Cité de l'architecture et du patrimoine

- ← Circulation véhicule
- - Circulation piétonne
- Voies en chantier
- Lots en chantier
- Respecter le sens de circulation et ne pas emprunter les sens interdits
- Interdiction de stationner
- Dépose minute à utiliser



Les bonnes pratiques dans une zone en chantier

Les travaux se poursuivent dans l'Ecoquartier de la Pépinière. Voici quelques consignes à respecter pour vous rendre à l'école de la Pépinière et à l'aire de jeux en toute sécurité :

- un dépose minute se situe à proximité immédiate de l'école. Pour fluidifier la circulation en heures de pointe, nous vous remercions d'utiliser cette zone de stationnement dédiée pour déposer et récupérer vos enfants.
- l'accès chantier situé sur le boulevard Robert-Ballanger est interdit au public (piétons et voitures).
- la rue de la Pépinière est à sens unique. Elle est accessible par l'avenue Paul-Vaillant-Couturier et permet de rejoindre le boulevard Robert-Ballanger. Merci de respecter le sens de circulation et de ne pas emprunter les sens interdits. ●

En savoir plus sur : www.lapepiniere-villepinte.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen de développement régional et la région Île-de-France.

La pépinière



Le déroulement du chantier de la Pépinière a été impacté, pendant l'épidémie de la COVID-19

Comme beaucoup de secteurs d'activités, le monde du bâtiment et des travaux publics ont dû s'adapter à l'épidémie de la Covid-19. Sur les chantiers de l'Ecoquartier de la Pépinière, la priorité des entreprises de travaux a été d'adopter des mesures de prévention protégeant la santé de leurs collaborateurs et leur entourage. Les livraisons des premiers bâtiments de la phase 1 ont été retardées par des difficultés d'approvisionnement durant la période de confinement. Les règles du Haut Conseil de la Santé Publique ont bien été appliquées :

- **Le respect d'une distance minimale d'un mètre** entre les personnes à tout moment, y compris pour certaines tâches qui nécessitaient de la proximité.
- **La mise en place d'un dispositif d'activité partielle** pour les personnels à risques.
- **La désignation et formation d'un référent de la Covid-19** par chantier pour la coordination des mesures à mettre en œuvre.
- **L'approvisionnement de fournitures particulières :** produits désinfectants pour le matériel, poubelles à pédales, sacs à déchets, masques de protection, gels et solutions hydroalcooliques.
- **La mise à disposition d'un point d'eau** avec du savon pour le lavage des mains.
- **Le nettoyage régulier**, si possible deux fois par jour, des surfaces de contact les plus usuelles.
- **L'organisation d'un roulement** pour l'usage des réfectoires et salles partagées.
- **La vérification avant chaque début de tâche** que les modes opératoires permettent de respecter les distances de sécurité.



L'aire de jeu sera terminée en ce mois d'octobre.



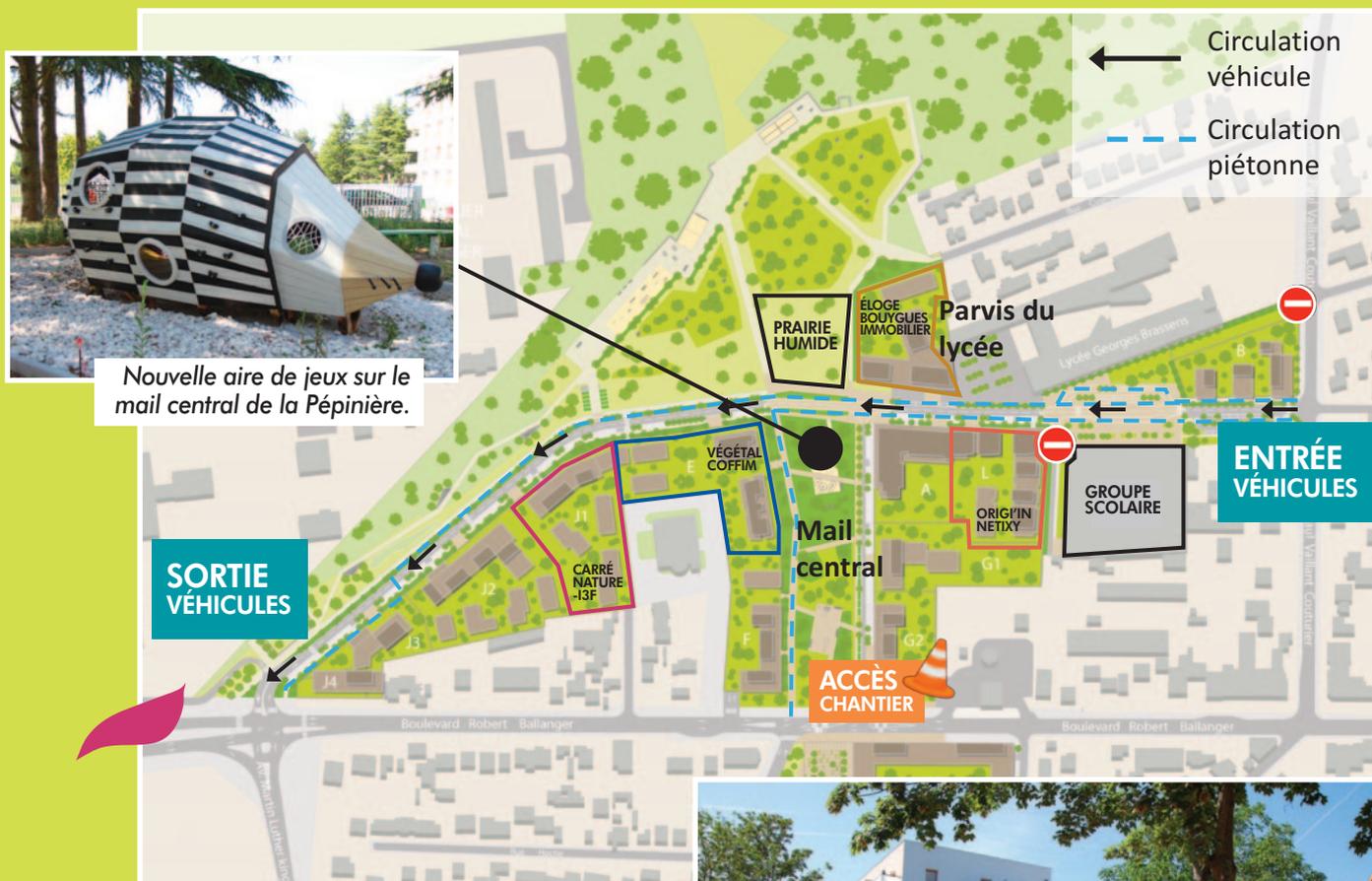
C'est donc dans le respect de ce protocole sanitaire que les chantiers des programmes Carré Nature (3F), Végétal (COFFIM) et Orig'in (Nexity) ont pu reprendre entre les mois d'avril et mai. Les livraisons sont prévues respectivement pour fin septembre, novembre et décembre. Malgré toutes ces contraintes, le chantier de l'aire de jeux se termine et sa livraison est prévue pour ce mois d'octobre. ●

En savoir plus sur www.lapepiniere-villepinte.fr

La pépinière



Les premiers bâtiments de l'Écoquartier de la Pépinière sont désormais en phase de finition. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et a désignation de Grand Paris Aménagement, comme aménageur.



Nouvelle aire de jeux sur le mail central de la Pépinière.

SORTIE VÉHICULES

ENTRÉE VÉHICULES

ACCÈS CHANTIER

L'Écoquartier de la Pépinière s'ouvre sur la Ville !

Depuis ce mois de septembre, l'Écoquartier de la Pépinière est ouvert au public pour permettre un accès au groupe scolaire de la Pépinière (lire le dossier du Mag' en pages 6 à 11) et connecter le quartier au reste de la ville. Une entrée véhiculaire est prévue au niveau du groupe scolaire, avec une sortie sur le boulevard Robert-Ballanger. Une entrée piétonne sera réalisée sur le boulevard Ballanger pour permettre l'accès au mail central, le premier espace public réalisé. Celui-ci comprend notamment une aire de jeux. La circulation piétonne le long du boulevard de la Pépinière sera également rendue possible. ●

En savoir plus sur : www.lapepiniere-villepinte.fr



BIENVENUE AUX PREMIERS HABITANTS !

En septembre, le premier bâtiment de l'Écoquartier accueille ses premiers habitants. Les travaux du lot J1, réalisé par Immobilière 3F, avaient débuté au 1^{er} trimestre 2018. Ce bâtiment compte 64 logements, dont 36 collectifs en locatif social et 28 logements intermédiaires en accession sociale. Cette première livraison sera suivie de celle des lots E (Coffim) et L (Nexity) au 4^{ème} trimestre 2020. Le lot C (Bouygues Immobilier), sera livré au troisième trimestre 2021.

LA VILLE DE VILLEPINTE, POUR ET AVEC VOUS !

La pépinière



INAUGURATION DE L'ÉCOLE DE LA PÉPINIÈRE



- 5 CLASSES MATERNELLES
- 9 CLASSES ÉLÉMENTAIRES
- 1 RÉFECTOIRE SCOLAIRE
- DES ESPACES D'ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRES
- 1 SALLE PLURIVALENTE
- DES ZONES DE JARDINAGE POUR LES ENFANTS
- DES TOITURES EN PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET VÉGÉTALISÉES



SAMEDI

RDV

29
FÉV.

À 10H30

ÉCOLE DE LA PÉPINIÈRE,
ENTRÉE CÔTÉ AVENUE
PAUL-VAILLANT-COUTURIER.

Plus d'informations : 01 41 52 53 00 - www.ville-villepinte.fr





360 élèves seront accueillis dès la rentrée de septembre 2020 dans cette toute nouvelle école de la Pépinière.



©Visuels : Agence ER Architectes au sein du groupement de conception/réalisation : OBM CONSTRUCTION, ER ARCHITECTES, AI ENVIRONNEMENT, ENGIE.



Cofinancé par l'Etat (1 363 200 €), la Région Ile-de-France (800 000 € et 500 000 €) et par la Métropole du Grand Paris (982 907 €).

SAMEDI 29 FÉVRIER

Inauguration de l'école de La pépinière



C'est une école totalement innovante qui va accueillir les jeunes villepintois en septembre prochain sur l'Ecoquartier de la Pépinière. En attendant la rentrée, cet établissement scolaire unique en son genre sera inauguré le samedi 29 février à 10h30.

Pour accueillir les enfants de l'Ecoquartier de la Pépinière mais aussi des enfants habitant au nord du boulevard Robert-Ballanger et de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier, c'est une école nouvelle génération qui ouvrira ses portes à la rentrée 2020. Cette école de la Pépinière est innovante par sa situation géographique mais aussi par son concept. En effet, la parcelle qui accueille l'établissement se trouve sur l'avenue de la Pépinière, nouvel axe routier en zone 30 km/h, qui desservira tout l'Ecoquartier et plusieurs équipements éducatifs.

14 salles de classe pour 360 enfants. Le but a été de réaliser un groupe scolaire agréable et fonctionnel pour les enfants et qui s'insère naturellement dans le lieu. Il s'agira d'un groupe scolaire complet, avec une école maternelle au rez-de-chaussée et une école élémentaire à l'étage. Soit 14 salles de classes, pour une capacité d'accueil de 360 élèves. S'y ajouteront, une bibliothèque, des cours, des préaux, des espaces de jeux, un réfectoire scolaire pour 200 enfants et un espace pour le personnel, ainsi qu'une salle plurivalente pour les activités péri-scolaires notamment. Mais aussi des zones de jardinage pour les enfants. La cour de l'école élémentaire est située en terrasse permettant ainsi aux élèves de bénéficier des vues sur le parc du Sausset et sur le parc Nord de la Pépinière. Cette école s'étale sur une superficie de 2 500m², avec un coût des travaux qui s'élève à 10 011 700 € TTC. A l'intérieur, l'établissement sera pourvu de nouveaux écrans numériques de dernière génération et d'un mobilier fonctionnel, en adéquation avec l'architecture et les couleurs.

Une école, un jardin. Situé à l'entrée Est de la Pépinière, le groupe scolaire est implanté sur un site qui a accueilli, il y a de nombreuses années, une pépinière qui a laissé, comme traces du passé végétal, des arbres et des sites naturels répertoriés. C'est aussi pour évoquer ce passé que cette école a été conçue comme un jardin. On retrouvera donc à l'intérieur de la parcelle un jardin en continuité des espaces verts du site... Ce sera la 5^e façade : un tableau végétal vivant. Les valeurs symboliques de l'institution, de l'enfance et de l'Ecoquartier sont liées et représentées par la façade qui, dans un savant ajourage, met en scène le bois, le matériau emblématique de l'Ecoquartier de la Pépinière.

Un bâtiment à énergie positive. Le parti architectural a fait la part belle au développement durable. En plus de conserver la zone humide et les arbres remarquables déjà présents sur le site, le bâtiment est à énergie positive (BEPOS), qui produira plus d'énergie qu'il n'en a besoin pour fonctionner, avec un niveau de performance classé exceptionnel. Ceci grâce à l'utilisation de matériaux biosourcés : murs à ossature bois, isolants en laine de chanvre et fibre de bois... 200m² de panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit et alimenteront des éclairages en LED avec une longue durée de vie et une faible consommation énergétique. Une partie des toits est végétalisée. Enfin, le site est alimenté par le chauffage urbain de géothermie Géopicta, une énergie propre et locale. Le chantier de l'école a été lui-même durable et étudié pour ne produire que de faibles nuisances. Grâce à la préfabrication en ateliers d'une partie des bâtiments, les livraisons de chantier ont été divisées par 8, avec un faible impact environnemental, et beaucoup moins de déchets produits sur place.

En savoir plus sur : www.lapepiniere-villepinte.fr ●

RENDEZ-VOUS SAMEDI 29 FÉVRIER À PARTIR DE 10H30, À L'ÉCOLE DE LA PÉPINIÈRE, ENTRÉE CÔTÉ AVENUE PAUL-VAILLANT-COUTURIER.



La pépinière



Les premiers bâtiments de l'Ecoquartier de la Pépinière ont commencé à sortir de terre. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement, comme aménageur.



© Dronea

Avant que ne soit finalisé le projet d'aménagement du Parc Nord de la Pépinière, la Ville de Villepinte, Grand Paris Aménagement et ses prestataires, l'agence Sosson paysagiste et l'association Bellastock, ont rencontré les Villepintois et les futurs habitants du quartier, pour définir avec eux les usages possibles du Parc Nord (jeux, sports, jardinage) et les impliquer dans leur conception et leur gestion future.

L'agence Ville Ouverte, mandatée par Grand Paris Aménagement et la Ville de Villepinte pour accompagner cette démarche de concertation, a organisé deux ateliers en juin dernier. Chaque atelier a été précédé d'une visite sur place, afin de faire découvrir le site actuel et permettre aux participants de se projeter plus facilement. Une réunion de restitution s'est tenue le 17 octobre pour présenter le projet du paysagiste, nourri par les échanges des participants.

Différentes zones, différentes ambiances.

Cette réunion publique a notamment été l'occasion de présenter les adaptations au projet ainsi que la localisation des futurs aménagements dans le Parc, traçant des zones dont l'intensité d'aménagement varie : lisière pédagogique, lisière active, zone centrale libre et espace de repos.

Par ailleurs, du mobilier en bois a également été imaginé durant la concertation avec l'association Bellastock pour réutiliser les arbres du site ne pouvant pas être conservés.



Lors des phases de défrichage du Parc, il a été nécessaire de faire appel à une scierie mobile. Les arbres coupés seront utilisés dans le Parc pour construire des bancs, des tables de pique-nique ainsi que des clôtures. Ces éléments seront dispersés dans le Parc. Concernant leur matérialité, il s'agira de trouver un équilibre entre le matériau brut et le travail du bois.

Le démarrage des travaux du Parc est prévu fin 2020 pour une livraison à prévoir au cours du second semestre 2021. ●

1^{er} trimestre 2020

Lancement des marchés de travaux



Mai- Juin 2020

Livraison des premiers logements et du mail central



Sept. 2020
Ouverture de l'école



Fin 2020

Démarrage prévisionnel des travaux d'espaces verts du parc de la Pépinière



2^e semestre 2021

Livraison prévisionnelle du parc de la Pépinière



En savoir plus sur : www.lapepiniere-villepinte.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen de développement régional et la région Île-de-France.

La pépinière



RÉUNION PUBLIQUE

Venez découvrir le futur parc de la Pépinière !

Cet été, alors que l'Ecoquartier de la Pépinière a commencé à sortir de terre, la Ville de Villepinte et Grand Paris Aménagement vous proposaient de participer aux ateliers de concertation pour imaginer les futurs usages du parc et commencer à dessiner les lieux, aux côtés du paysagiste et de l'association Bellastock.

Le parc de la Pépinière : un espace convivial de pleine nature.

Lors des deux visites de site suivies de deux ateliers en juin dernier, les curieuses et curieux futurs habitantes et habitants ont découvert le site et son histoire avant de travailler sur plan. Répartis en plusieurs tables et à partir des propositions du paysagiste, les participants ont discuté collectivement des aménagements souhaitables dans le parc et ont réfléchi à leur localisation.

Chez la plupart des groupes, la grande prairie centrale est laissée libre pour pouvoir jouer au foot entre copains, faire du Tai Chi ou tout simplement s'allonger dans l'herbe. Selon les groupes, l'espace situé au fond du parc est tantôt dédié à la détente, tantôt actif. Des hamacs sont installés près des arbres pour profiter de zones ombragées et se retrouver en pleine nature. La lisière ouest, plus active, accueille, selon les tables, des agrès de fitness, des terrains de pétanque, des filets de grimpe suspendus dans les arbres ou bien un petit espace pour faire du skate ou de la trottinette. Au fond du parc, près de la future liaison avec le parc du Sausset, la Fabrique pourrait tenir lieu d'espace d'information ou accueillir des AMAP ou marché bio, ou bien se transformer ponctuellement en espace guinguette pour accueillir des food-trucks de temps en temps.

Un mobilier en bois pensé avec les futurs usagers.

Durant la visite, Bellastock a raconté aux visiteurs le cycle du bois et expliqué comment il était possible d'utiliser les arbres du site que l'on ne peut pas conserver, pour réaliser le mobilier du parc. L'atelier a été l'occasion pour les participants d'imaginer quelles formes ce mobilier pourrait prendre. Transats, tables de pique-nique, grands bancs... Pour les participants, il doit pouvoir accueillir 2 à 10 personnes et permettre de s'asseoir ou de s'allonger. Poteaux pour y accrocher un filet, tonnelles, cabanes, bornes ou balises, ce mobilier qui pourra revêtir plusieurs formes doit permettre de se repérer plus facilement dans le parc. ●



Deux ateliers de concertation ont réuni les 13 et 25 juin les futurs habitants de l'Ecoquartier de la Pépinière (Photos : Philippe Letang/Grand Paris Aménagement)



En savoir plus sur : www.lapepiniere-villepinte.fr

Après s'être penché sur toutes ces propositions et évalué leur pertinence, le paysagiste a rendu sa copie. Découvrez le projet final du parc de la Pépinière !

RÉUNION PUBLIQUE

JEUDI 17
OCT.

RENDEZ-VOUS
19H Salle des mariages
Hôtel de Ville

Projet cofinancé par le Fonds Européen de développement régional et la région Île-de-France.

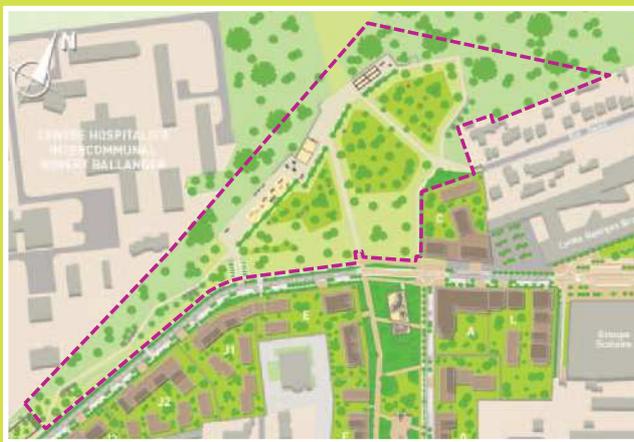


La pépinière



Une concertation sur les futurs usages du parc de la Pépinière

Alors que l'Ecoquartier de la Pépinière a commencé à sortir de terre, la Ville de Villepinte et Grand Paris Aménagement vous proposent de participer aux ateliers de concertation pour imaginer les futurs usages du parc de la Pépinière, aux côtés du paysagiste Sébastien Sosson et de l'association Bellastock.



Délimitation du Parc de la Pépinière où les Villepintois auront à choisir, grâce à deux réunions, parmi plusieurs propositions d'aménagement.



Le parc de la Pépinière : 4 hectares de nature, de jardin et de jeux conçus avec les Villepintois.

Le nouveau parc, véritable espace de nature au cœur de la ville, présente une importante diversité de grands arbres et arbustes qui témoignent du passé du site et lui confèrent une identité unique. Au pied de ces beaux arbres, le paysagiste en charge du projet a commencé à imaginer différents espaces :

- des espaces sportifs ouverts à tous qui pourraient par exemple prendre la forme de terrains de basket ou de pétanque, d'un skate-park ou d'espaces où installer une slack-line.
- des jardins, espaces de production et de découverte, à destination des écoles et des personnes âgées ou des vergers comestibles accessibles à tous.
- la Fabrique, une halle d'accueil pour des événements, rassemblements ou activités d'extérieur comme du cinéma en plein air ou un lieu de vente ou de distribution de produits du verger.

Ces propositions d'aménagement seront discutées, enrichies et développées grâce aux remarques des Villepintois lors de deux ateliers organisés **le jeudi 13 juin et le mardi 25 juin à 18h**. A l'issue de ces deux ateliers participatifs, le projet du parc de la Pépinière sera finalisé puis présenté par le paysagiste au cours d'une troisième réunion à l'automne 2019. ●

BELLASTOCK, des architectes pour donner une seconde vie aux arbres !

Le projet de parc a été dessiné de manière à conserver les plus beaux arbres du site. Pour valoriser les arbres qui ont été supprimés, Grand Paris Aménagement a demandé aux architectes de l'association Bellastock de réfléchir à la manière dont le bois pourrait être réutilisé sur place. Tables de pique-nique, méridiennes ou autre mobilier en bois restent à inventer et à construire avec les futurs habitants et usagers du parc dans le cadre des ateliers. Une illustration concrète de ce que l'on nomme les circuits courts ! ●

RENDEZ-VOUS : JEUDI 13 JUIN ET MARDI 25 JUIN

pour deux ateliers de concertation ouverts au public. Chacun de ces ateliers débutera par une visite sur le site de l'Ecoquartier de la Pépinière, avec un rendez-vous fixé à 18h, rue des Bancs Publics (à proximité du lycée G.-Brassens). La deuxième partie de l'atelier aura lieu à partir de 19h30, salle des Tilleuls (Centre administratif, av. P.-Vaillant-Couturier). Une réunion publique de restitution de ces deux ateliers aura lieu le jeudi 17 octobre, à 19h.

Projet cofinancé par le Fonds Européen de développement régional et la région Île-de-France.

En savoir plus sur : www.lapepiniere-villepinte.fr



La pépinière



Les premiers bâtiments de l'Ecoquartier de la Pépinière ont commencé à sortir de terre. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.

Un quartier bien desservi. Situé à 20 km au nord-est de Paris, à proximité immédiate de différents pôles d'activités économiques tels que Paris Nord 2 ou l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle, votre futur Ecoquartier bénéficie d'une situation stratégique avec l'accès rapide en voiture à la Francilienne et aux autoroutes A1 et A3. Pour favoriser les modes de déplacement alternatifs, des liaisons douces seront aménagées : 4 lignes de bus situées aux abords du quartier desserviront les pôles d'activités et les gares alentours et la gare du futur métro du Grand Paris Express sera raccordée par une ligne de bus 15 améliorée.



© Virtual Only

Un environnement naturel préservé pour votre bien-être. Du boulevard Ballanger au cœur du quartier, ce site permettra aux riverains de profiter d'un patrimoine exceptionnel et constituera une nouvelle entrée de ville depuis Sevran. Les espaces de nature constitueront un véritable poumon vert offrant un lieu de vie rythmé par de nombreux espaces verts arborés. Différents espaces ludiques et sportifs, ainsi que des commerces et services comme une moyenne surface alimentaire et une brasserie seront propices au partage de moments conviviaux. Les familles avec enfants pourront profiter d'une vaste aire de jeux, le lieu idéal pour se dépenser en toute liberté !



Des logements confortables et durables. Des promoteurs reconnus se réunissent aujourd'hui autour de ce projet exemplaire pour vous proposer des logements et résidences qui répondent aux modes de vie actuels, dans une démarche respectueuse de l'environnement. La plupart des logements bénéficieront de jardins en rez-de-chaussée, de balcons et terrasses en étages, les constructions auront le plus souvent recours aux matériaux biosourcés et ils seront raccordés au réseau de chaleur géothermique de la ville afin de maîtriser les ressources énergétiques pour les futurs acquéreurs. De plus, de nombreuses aides fiscales de l'Etat, comme le taux Zéro ou la TVA réduite, permettent aujourd'hui d'accéder plus aisément à la propriété. Les premiers habitants emménageront dans leurs logements en 2020.



Des équipements sur mesure. Les enfants de l'Ecoquartier de la Pépinière bénéficieront d'un établissement de 14 classes très innovant. Ce bâtiment sera « passif » et vise une labellisation BEPOS grâce à l'utilisation de matériaux biosourcés et 200 m² de panneaux photovoltaïques qui alimenteront des éclairages en LED pour une longue durée de vie et une faible consommation énergétique. Le projet du groupe scolaire maintiendra plusieurs arbres remarquables en place ainsi qu'une zone humide existante. La livraison de l'équipement est attendue en 2020. Juste à côté, une crèche d'une trentaine de berceaux accueillera les plus petits et une résidence seniors avec des services de qualité offrira une offre de logement adaptée aux plus âgés.



© ER Architecte

La Pépinière, c'est un Ecoquartier généreux qui répond aux besoins de chacun !

En savoir plus sur : www.lapepiniere-villepinte.fr



La pépinière



Les premiers bâtiments de l'Ecoquartier de la Pépinière ont commencé à sortir de terre. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.

Des travaux dans une phase très active.

Cette fois, c'est lancé ! Le site de l'Ecoquartier s'anime d'Est en Ouest. Après une longue phase de viabilisation et de mise en place de la voirie et des réseaux, les constructeurs immobiliers ont pris le relais. Comme vous pourrez le découvrir sur le plan d'ensemble ci-dessous, quatre opérations immobilières sont lancées, pour un total de 352 logements dont la livraison est prévue en 2020.

D'autres travaux débutent également en ce mois de février 2019 sur l'Ecoquartier, avec le lancement du chantier de construction de la future école de la Pépinière. La pose de la première pierre a d'ailleurs eu lieu ce **samedi 2 février**. À souligner enfin, le démarrage des travaux de paysage du mail central et de la prairie humide. L'ouverture de ces deux sites est prévue à la livraison des premiers lots, soit en 2020.



Une représentation du boulevard de la Pépinière au niveau du futur parvis du groupe scolaire.



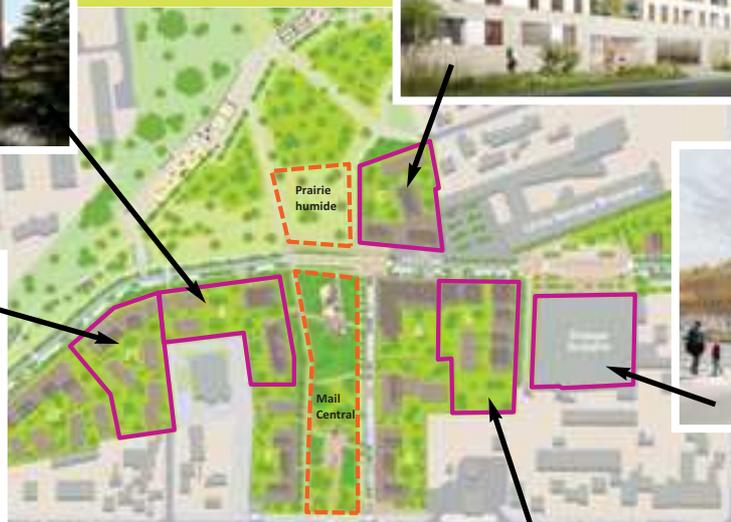
VEGETAL - COFFIM :
97 logements en accession,
livraison prévue au
deuxième trimestre 2020
Arch : Laurent Fournet



**ELOGE - BOUYGUES
IMMOBILIER :**
101 logements en
accession, livraison
prévue fin 2020.
Arch : Stéphanie
BOURLIS



13F : 28 logements
en accession sociale
et 36 logements locatifs
sociaux, livraison
prévue au deuxième
trimestre 2020.
Arch : Gérard DE CUSSAC



Bâtiments en cours de construction
 Travaux d'espaces publics en cours

ORIG'IN - NEXITY : 90 logements
en accession, livraison prévue
au troisième trimestre 2020.
Arch : Atelier JUNO.



**Groupe scolaire La Pépinière
VILLE DE VILLEPINTE :**
livraison en 2020.



Projet cofinancé
par le Fonds Européen
de développement régional
et la région Île-de-France.

En savoir plus sur : www.lapepiniere-villepinte.fr



GYMNASE VICTOR-HUGO



5

La Ville a effectué cet été d'importants travaux dans plusieurs équipements sportifs municipaux. Le plus gros chantier a été réalisé au gymnase Victor-Hugo, au Parc de la Noue, avec une réfection totale du sol. L'ancienne résine a été retirée et une nouvelle a été posée début septembre. Tous les terrains de sports collectifs (basket, handball, volley...) ont été matérialisés, avec une nouveauté : des tracés complets pour le badminton. Les travaux se sont achevés mi-septembre, permettant aux établissements scolaires et aux associations sportives qui le fréquentent de bénéficier d'un équipement rénové.

GYMNASE LAMBERDIÈRE



6

Endommagé cet été à la suite d'une tentative d'incendie, le sas d'entrée du gymnase Lamberdière a été remplacé. Le coût total des travaux s'élève à 40 300€ TTC, afin de permettre d'accueillir les sportifs villepintois dans des conditions optimales.

COMPLEXE SPORTIF SCHWENDI- SCHÖNEBÜRG



7

Le service des Sports avait également programmé en septembre un nettoyage complet de la piste d'athlétisme du stade Catrini. Ce nettoyage a permis de redonner un nouvel éclat à cet équipement sportif municipal. À noter que trois nouveaux panneaux de basket électrifiés ont été installés au gymnase du Cossec.

La pépinière

Les premiers bâtiments du futur Ecoquartier de la Pépinière vont sortir de terre dans quelques semaines. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.

Le 7 octobre, Bouygues Immobilier, Coffim et Nexity ont posé la première pierre de leurs programmes immobiliers, en présence de la Municipalité de Villepinte et des représentants de Grand Paris Aménagement, dans le cadre d'un événement plus large dédié au public. Les Villepintois et les futurs habitants ont été invités pour marquer le lancement des constructions des 352 premiers logements et du groupe scolaire. Il s'agira de programmes d'accès à la propriété d'une centaine de logements, chacun répondant aux exigences architecturales et environnementales du cahier des charges de la ZAC. Leurs espaces de vente se situent sur le boulevard Robert-Ballanger, en face de la station-service. A l'occasion de cette cérémonie, Grand Paris Aménagement et l'urbaniste Benjamin Fleury ont aussi proposé des visites pour présenter la démarche globale du projet. Ekodev tenait un stand d'apiculture sur lequel les participants pouvaient mettre en pot le miel de la Pépinière et repartir avec un souvenir.



Martine Valleton, Maire de Villepinte, a posé la première pierre des futurs ensembles de l'Ecoquartier.

Des travaux de forage ont débuté en septembre sur le site de la future école de la ZAC de la Pépinière. Plus de 200 forages, avec injection de béton dans le terrain, vont être réalisés pour assurer la solidité des fondations du futur bâtiment. Après cette première étape, le chantier de construction de l'école va débuter. La Ville qui porte ce projet d'envergure a fait le choix de construire une école très innovante, à énergie positive, tant par sa situation géographique - au cœur de l'Ecoquartier de la Pépinière - que par son concept : créer une école avec un jardin, au milieu d'un jardin. Le bâtiment abritera à terme un groupe scolaire complet de 12 classes, avec une école maternelle au rez-de-chaussée et une école élémentaire à l'étage. La Ville de Villepinte va investir plus de 6,7 millions d'euros dans cette opération.



Un contrat d'aménagement avec la Région Ile-de-France.

Martine Valleton, Maire de Villepinte, a reçu le 30 août la visite de Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France, en charge de l'écologie et du développement durable. Cette rencontre avait pour but d'officialiser la signature d'un contrat d'aménagement régional entre la Ville et la Région. Ce contrat s'accompagne de subventions à hauteur de 1,5 million d'euros, somme qui sera affectée en partie à la construction du futur groupe scolaire de l'Ecoquartier de la Pépinière, à l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment, et à la mise aux normes, en matière d'accessibilité, de plusieurs bâtiments municipaux, dont plusieurs groupes scolaires.



En savoir plus sur : www.lapepiniere-villepinte.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen de développement régional et la région Ile-de-France.

ZOOM

La pépinière

Les premiers bâtiments du futur Ecoquartier de la Pépinière vont sortir de terre dans quelques semaines. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.

La future aire de jeux, un clin d'œil à la biodiversité !

Une aire de jeux sera installée en 2019 dans l'Ecoquartier de la Pépinière, en même temps que les premiers logements. Par son environnement boisé et ses structures de jeux représentant des animaux et notamment un très bel écureuil roux (voir photo ci-contre), cette aire de jeux rappelle en filigrane toute la démarche menée sur le site pour respecter la biodiversité, notamment le diagnostic faune-flore effectué par l'écologue de la Zone d'Aménagement Concerté. Ce diagnostic a ainsi permis d'identifier 66 espèces animales :

- 16 espèces de papillons dont le demi-deuil
- 3 espèces de libellules
- 7 espèces de criquets/sauterelles dont la decticelle bariolée
- 39 espèces d'oiseaux dont le pic-vert
- 4 espèces de mammifères dont la Pipistrelle commune (chauve-souris), le hérisson et l'écureuil roux



Un aperçu de la future aire de jeux de l'Ecoquartier de la Pépinière (Image : La Graine Studio)

A ce sujet, l'écureuil roux, espèce protégée présente sur site, a fait l'objet de mesures particulières dans le projet pour éviter qu'il soit impacté lors des défrichements et lui permettre de se maintenir sur le site pendant et après les travaux.

Tous les nids présents sur le site ont été recensés, et il a été procédé à une vérification systématique de l'absence d'écureuils dans les arbres de haut jet avant défrichage. De nombreux arbres et arbustes d'essences favorables (noisetiers, chênes...) à l'écureuil ont été replantés sur le site. Une zone refuge boisée a par ailleurs été conservée au niveau du Parc Nord de la Pépinière.

Ainsi, les jeunes habitants du quartier pourront jouer avec l'écureuil dans cet espace récréatif mais

aussi sûrement en croiser « des vrais » en rentrant chez eux ! ●



Rendez-vous le 27 octobre

Pose de la première pierre et visites du site

Ce n'est pas une, mais plusieurs poses de la première pierre qui vont avoir lieu le samedi 27 octobre prochain sur l'Ecoquartier de la Pépinière.

Si cette cérémonie est symbolique, elle va marquer une nouvelle phase très importante dans les chantiers, puisque ces premières pierres vont lancer les chantiers de constructions de plusieurs immeubles sur ce nouvel Ecoquartier. Le programme de la journée sera riche : la cérémonie officielle de pose des premières pierres aura lieu à 11h et sera suivie des discours et d'une visite institutionnelle.

A 13h, de nouvelles visites de groupes seront proposées au grand public, complétées par une présentation complète du projet d'Ecoquartier de la Pépinière et un atelier de mise en pot du miel récolté dans les ruches installées sur place depuis plus de deux ans. Ces rendez-vous sont ouverts à tous, à proximité du lycée Georges-Brassens, rue des Bancs Publics. ●

UN NOUVEL ARCHITECTE-URBANISTE POUR LE QUARTIER

Grand Paris Aménagement et la ville de Villepinte ont retenu après consultation l'agence Benjamin Fleury pour succéder à l'Agence Dutertre et Associés dans la mission d'architecte urbaniste coordonnateur du projet d'aménagement de la Pépinière. Grégoire Dutertre est dorénavant Directrice du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne.

LE BOULEVARD DE LA PÉPINIÈRE EST MATÉRIALISÉ

Dénommée boulevard de la Pépinière, la nouvelle voie passant en lieu et place des deux pavillons municipaux démolis sur l'avenue Paul-Vaillant Couturier est désormais tracée et goudronnée.

Ce sera l'axe central qui va traverser le site d'ouest en est.



En savoir plus sur :
www.lapepiniere-villepinte.fr



grandparis
aménagement



Projet cofinancé
par le Fonds Européen
de développement régional
et la région Île-de-France.

ZOOM

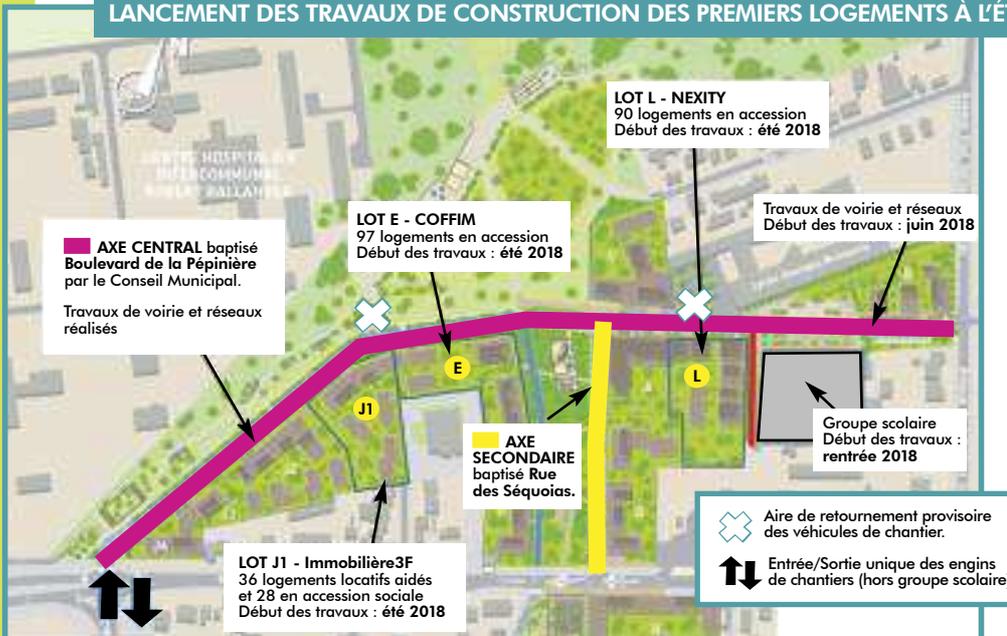
La pépinière

Les premiers bâtiments du futur Ecoquartier de la Pépinière vont sortir de terre dans quelques semaines. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.

Deux nouvelles rues

Le Conseil municipal du 7 avril dernier a délibéré sur la dénomination des voiries nouvelles sur la ZAC de la Pépinière. En vue de la desserte des nouvelles constructions et des nouveaux équipements prévus sur l'Ecoquartier, deux nouvelles voies vont être créées. La première qui va relier, dans un axe Est-Ouest, le boulevard Robert-Ballanger, au niveau de l'avenue du Pasteur Martin-Luther-King, à l'avenue Paul-Vaillant-Couturier va s'appeler « boulevard de la Pépinière ». La deuxième va relier, dans un axe Nord-Sud, ce boulevard de la Pépinière, au boulevard Robert-Ballanger au niveau de l'ancien terrain dit « des Peupliers ». Cette nouvelle voie portera le nom de « rue des Séquoias ». ●

LANCEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PREMIERS LOGEMENTS À L'ÉTÉ 2018



L'INSERTION AU CŒUR DES CHANTIERS

Dans le cadre des nombreux chantiers à venir sur la ZAC, les promoteurs NEXITY et COFFIM et le bailleur I3F ont chacun signé avec la Ville de Villepinte une convention d'insertion professionnelle intégrant dans les marchés de travaux l'obligation pour l'entreprise titulaire du lot, et ses éventuels sous-traitants, de réserver 7% des heures travaillées à l'embauche locale de personnes en insertion. Les publics concernés par ces heures d'insertion professionnelle sont les Villepintoises et les Villepintois obligatoirement inscrits au Pôle Emploi, pour lesquels l'accès au marché du travail nécessite le recours à un accompagnement et des dispositifs spécifiques. Ils sont identifiés par les acteurs locaux (Direction de l'Emploi de la Ville, Mission Locale Intercommunale, CAP Emploi, Pôle Emploi). Ces publics concernés sont des :

- bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA),
- jeunes de moins de 26 ans inscrits auprès de la Mission Locale Intercommunale,
- public de plus de 50 ans,
- demandeurs d'emplois depuis plus d'un an en continu ou depuis plus de 2 ans en chômage récurrent,
- travailleurs handicapés reconnus par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Le référent des Clauses d'Insertion :
Jean-Michel Chevalier, Direction de l'Emploi, 5, rue Pierre-Audat.
Contact : 01 41 52 53 38.

UN CHANTIER PROPRE

Les travaux de construction de la première phase de l'Ecoquartier de la Pépinière débiteront dès cet été 2018 avec la création d'environ 250 logements. Durant la durée des travaux, tous les acteurs du projet veilleront à mener un chantier éco-responsable pour réduire les nuisances sur l'environnement et pour les habitants. Parmi les mesures phares prises sur ce chantier, on peut souligner qu'une zone de stationnement et de retournement a été créée pour les camions et les véhicules de chantier au sein de la zone d'aménagement, et que les horaires du chantier sont compris entre 7h et 18h pour limiter les nuisances sonores. Les entrées et les sorties des engins ont été limitées à l'accès sud-ouest du quartier sur le boulevard Robert-Ballanger, à l'exception des travaux liés au futur groupe scolaire. Et enfin, les troncs et les racines des arbres présents sur la zone et aux abords du chantier ont été protégés. ●



En savoir plus sur :
www.lapepiniere-villepinte.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen de développement régional et la région Île-de-France.

ZOOM

La pépinière

Les premiers bâtiments du futur Ecoquartier de la Pépinière commenceront à sortir de terre en cours d'année. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.

L'école dans un jardin !

Pour accueillir les enfants du futur Ecoquartier de la Pépinière et du secteur du boulevard Ballanger, la Municipalité a fait le choix de construire une école très innovante. Par sa situation géographique mais aussi par son concept.

En effet, la parcelle qui accueillera l'école se trouvera sur l'avenue de la Pépinière, nouvel axe routier en zone 30 km/h, qui desservira la Pépinière et plusieurs équipements éducatifs. Situé à l'entrée Est de l'Ecoquartier de la Pépinière, le groupe scolaire occupera la fonction de signal de l'Ecoquartier. Ce sera un jardin dans l'école... pour une école devenue un jardin.

Le site a accueilli naguère une pépinière qui a laissé, comme trace du passé végétal, des arbres et des sites naturels répertoriés à conserver. Ceux-ci essaient et étendent leur présence sur la totalité de l'Ecoquartier. Le groupe scolaire s'organisera autour de ce site naturel déjà en place. On retrouvera donc à l'intérieur de la parcelle un jardin en continuité des espaces verts du site... Ce sera la 5^e façade : un tableau végétal vivant. Soit l'école dans un jardin.

Un choix architectural fort. Les valeurs symboliques de l'institution, de l'enfance et de l'Ecoquartier seront intimement liées et représentées par la façade qui, dans un savant ajourage ludique, met en scène le bois, le matériau emblématique de l'Ecoquartier de la Pépinière.

Le but est de réaliser un groupe scolaire agréable et fonctionnel pour les enfants et qui s'insère naturellement dans la poésie du lieu. Il s'agira d'un groupe scolaire complet, avec une école maternelle au rez-de-chaussée et une école élémentaire à l'étage. Chacune disposant de 5 salles de classes. S'y ajouteront des cours, des préaux, des espaces de jeux, un espace restauration et un espace personnel, ainsi qu'une salle polyvalente pour les activités périscolaires notamment.

Soit un site de 2 500m², avec une part de travaux pour la Ville, qui s'élèvera à 6,7 millions d'euros.

Agence ER Architectes au sein du groupement de conception réalisation : OBM CONSTRUCTION, ER ARCHITECTES, AI ENVIRONNEMENT, ENGIE



Un chantier et un bâtiment durables

Le parti architectural pour concevoir cette nouvelle école fait la part belle au développement durable. En plus de conserver la zone humide et les arbres remarquables déjà présents sur le site, le bâtiment sera « passif » grâce à l'utilisation de matériaux biosourcés : murs à ossature bois, isolants en laine de chanvre et fibre de bois... 200 m² de panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit et alimenteront des éclairages en LED avec une longue durée de vie et une faible consommation énergétique. Une partie des toits sera végétalisée avec 500 m² de plantes grasses colorées. Enfin, le site sera alimenté par le chauffage urbain de géothermie Géopicta, une énergie propre et locale.

Le chantier de l'école sera lui-même durable et étudié pour ne produire que de faibles nuisances. Grâce à la préfabrication en ateliers d'une partie des bâtiments, les livraisons de chantier seront divisées par 8, avec un faible impact environnemental, et beaucoup moins de déchets produits sur place. Enfin, ce chantier sera aussi solidaire, puisqu'il va inclure 1 500 heures d'insertion professionnelle, qui vont profiter à des Villepintoises et des Villepintois, à la recherche d'un emploi. ●



Fin du 1^{er} trimestre 2018

Dépôt du permis de construire

Fin du 3^e trimestre 2018

Début des travaux

3^e trimestre 2019

Livraison de l'école

La date de la rentrée des élèves n'a pas encore été établie.

En savoir plus sur : www.lapepiniere-villepinte.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen de développement régional et la région Île-de-France.

ZOOM

La pépinière

Les premiers bâtiments du futur Ecoquartier de la Pépinière commenceront à sortir de terre en cours d'année. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.

Le point sur les travaux

La première partie de la future voie de desserte « Est-Ouest » de la ZAC a été réalisée en décembre 2017, du carrefour entre le boulevard Robert-Ballanger et l'avenue Martin-Luther-King, jusqu'au parvis du lycée Georges-Brassens. La seconde partie de cette voie sera réalisée durant le premier trimestre 2018, afin de rallier l'avenue Paul-Vaillant-Couturier au niveau de la rue de l'Espérance. La voie de desserte Est-ouest sera accessible au public à la livraison des premiers bâtiments. La pose des réseaux d'assainissement, de chauffage urbain et d'eau potable a été effectuée sur la quasi-totalité de l'opération et s'achèvera au mois de mars. Les réseaux d'électricité et de gaz seront également posés durant le premier trimestre 2018.



Un premier ruban de bitume matérialise l'axe majeur de la future ZAC de la Pépinière.



Les deux pavillons municipaux ont été démolis au mois de janvier pour ouvrir le quartier sur l'avenue Paul-Vaillant-Couturier.



Deux pavillons de la Ville ont été détruits

Les deux pavillons situés le long de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier, qui abritaient des services municipaux, et notamment la direction de la Jeunesse, ont été démolis en janvier dernier. Leur démolition, réalisée par Grand Paris Aménagement, va permettre de réaliser le « débouché » de la future rue principale de la Pépinière qui desservira le quartier. Cette nouvelle rue desservira le futur groupe scolaire, le lycée Georges-Brassens et les futures constructions de la phase 1. ●



L'Ecoquartier de la Pépinière proposera des appartements du T1 au T5 et duplex.

Une large gamme d'appartements

COFFIM, NEXITY et BOUYGUES Immobilier commercialisent actuellement 288 logements collectifs au cœur du nouvel Ecoquartier de la Pépinière. Situés dans un cadre naturel préservé, les bâtiments à l'architecture soignée vont proposer une large gamme d'appartements, du T1 au T5 et duplex, afin de répondre aux besoins de chacun. C'est le moment idéal pour devenir propriétaire de votre logement, en bénéficiant du Prêt à Taux Zéro et de la T.V.A à 7 % au lieu de 20 % (selon conditions). Les premiers travaux de construction démarreront au deuxième trimestre 2018. **Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur le village de vente de la Pépinière, situé à l'angle du boulevard Robert-Ballanger et de la route de Sevran (ouvert les lundi, jeudi, et vendredi de 13h à 19h et les samedi et dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 19h) ou sur le site Internet dédié au projet www.lapepiniere-villepinte.fr** ●

ZOOM

La pépinière

Les premiers bâtiments du futur Ecoquartier de la Pépinière commenceront à sortir de terre à partir de 2018. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.

LES TRAVAUX DE VIABILISATION AVANCENT BIEN

Les travaux de pose des réseaux de chauffage urbain et d'eau potable ont été achevés à la fin du mois de décembre. Le réseau de chaleur de l'Ecoquartier de la Pépinière sera raccordé courant 2019 à celui de la Ville de Villepinte et bénéficiera d'un haut niveau de performance énergétique (taux élevé d'énergie renouvelable et de récupération et émission réduite de carbone). La première partie de la chaussée de la voie Est-Ouest (entre le parvis du lycée George-Brassens et l'avenue Martin-Luther-King) a été réalisée durant le mois de décembre. Cette voie permettra le démarrage des premiers travaux de construction des promoteurs, au cours du 1^{er} trimestre 2018. ●



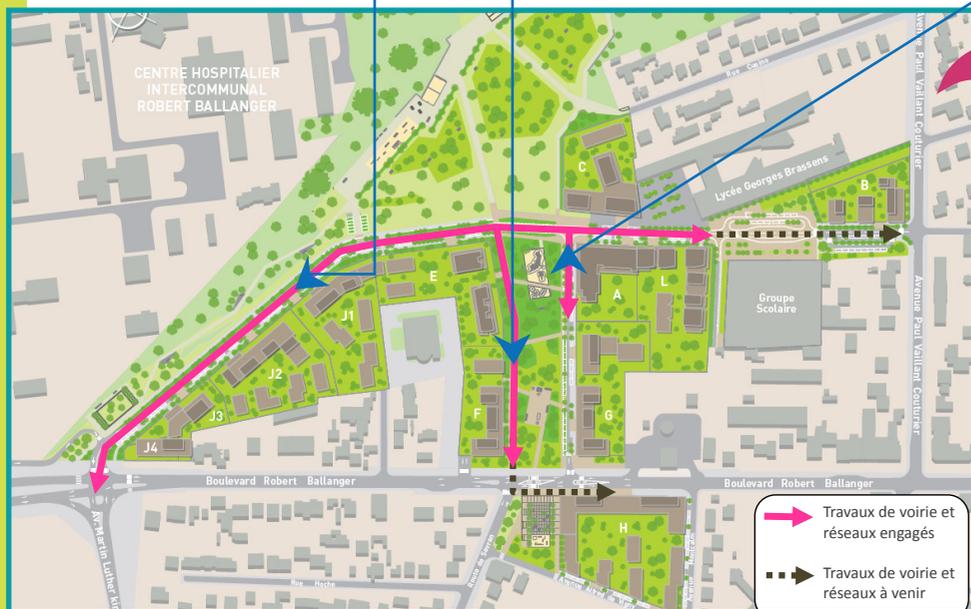
Futur mail piéton : remblaiement des réseaux de chaleur (géothermie) et d'eau potable.



Partie Ouest de la future voie Est-Ouest : constitution du fond de forme de la chaussée avec traitement des sols en place.



Partie haute de la future voie Nord-Sud : constitution du fond de forme de la chaussée avec traitement des sols en place.



ECOQUARTIER L'ÉTAPE 2 DE LA LABELLISATION EST LANCÉE

La ZAC de la Pépinière a obtenu la labellisation « Ecoquartier Etape 2 » le 19 décembre dernier. Cette seconde étape marque l'achèvement des études de conception et le démarrage du chantier. Une expertise du projet a été menée durant le mois d'août 2017 pour vérifier la conformité du projet à la charte ÉcoQuartier.

Le label « EcoQuartier Etape 2 » est délivré par la commission nationale EcoQuartier, sur proposition de la commission régionale, après présentation des conclusions des experts. ●

JANVIER 2016 Signature de la Charte Ecoquartier par la Ville de Villepinte et Grand Paris Aménagement.

23 JANVIER 2017 Obtention du label Ecoquartier « étape n°1 ».

19 DÉCEMBRE 2017 Obtention du label Ecoquartier « étape n°2 ».

ZOOM

La pépinière

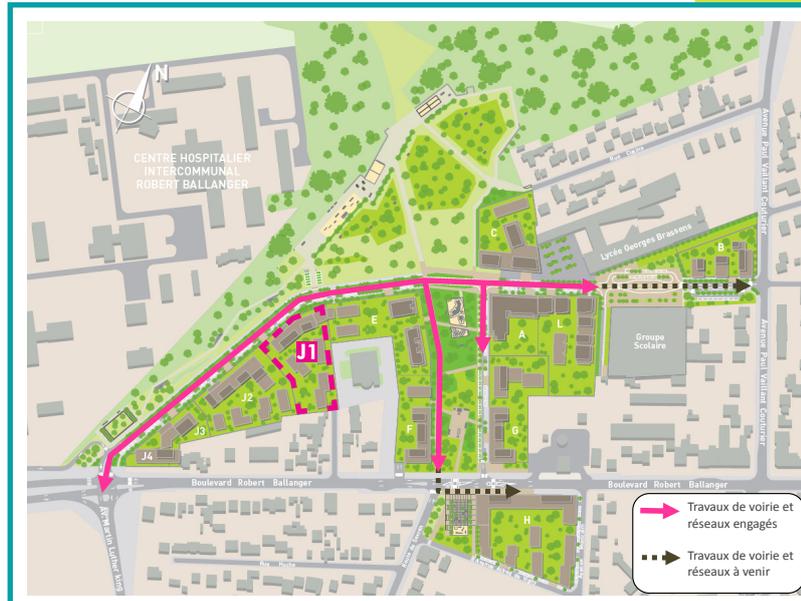
Les premiers bâtiments du futur Ecoquartier de la Pépinière commenceront à sortir de terre à partir de 2018. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.



Le chantier est rentré dans sa phase active

Les travaux de viabilisation de la première phase ont débuté au mois de juillet sur l'Ecoquartier de la Pépinière. Les premiers travaux de nivellement, terrassement et assainissement ont été achevés en septembre (tracé rose sur le plan ci-contre). Les travaux de pose des réseaux d'eau potable et de chauffage urbain ont débuté au mois d'octobre. A noter que Grand Paris Aménagement veille, avec les entreprises qui travaillent quotidiennement sur le site, à mener un chantier respectueux de l'environnement. Avec des mesures très concrètes que l'on peut énumérer :

- le maintien de la propreté du chantier avec un déboureur pour nettoyer les roues des camions
- la création d'une zone de stationnement pour les camions et les véhicules de chantier au sein de la zone d'aménagement
- les horaires du chantier sont compris entre 7h et 18h
- la mesure du bruit au cours des différentes phases de travaux
- les entrées et sorties des engins sont limitées à l'accès sud-ouest du quartier
- le tri des matériaux et des terres excavées sur le site, pour de la réutilisation sur site et/ou une minimisation des évacuations
- la protection des troncs et des racines des arbres présents sur la zone et aux abords du chantier. ●



LE PERMIS DE CONSTRUIRE A ÉTÉ DÉPOSÉ POUR LE LOT J1

Un nouveau permis de construire a été déposé, au mois de juillet dernier, pour la ZAC de la Pépinière. Il s'agit cette fois du lot J1, situé à l'ouest du site (voir visual ci-dessus). Il sera réalisé par la société Immobilière 3F et comptera 64 logements, dont 36 collectifs en locatif social et 28 logements intermédiaires en accession sociale. L'architecte est l'agence de Cussac et les travaux débuteront au 1^{er} trimestre 2018. ●



ZOOM

La pépinière

Les premiers bâtiments du futur Ecoquartier de la Pépinière commenceront à sortir de terre à partir de 2018. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.

Une démarche de prise en compte de la biodiversité

Depuis son lancement, l'opération de création de la ZAC de la Pépinière est engagée dans une démarche qui vise à prendre en compte au maximum la biodiversité sur le site. La cartographie des végétations a été effectuée. Ainsi, 216 espèces végétales ont été inventoriées, dont 146 espèces indigènes (présentes spontanément dans la nature). 66 espèces animales ont aussi été répertoriées sur la Pépinière :

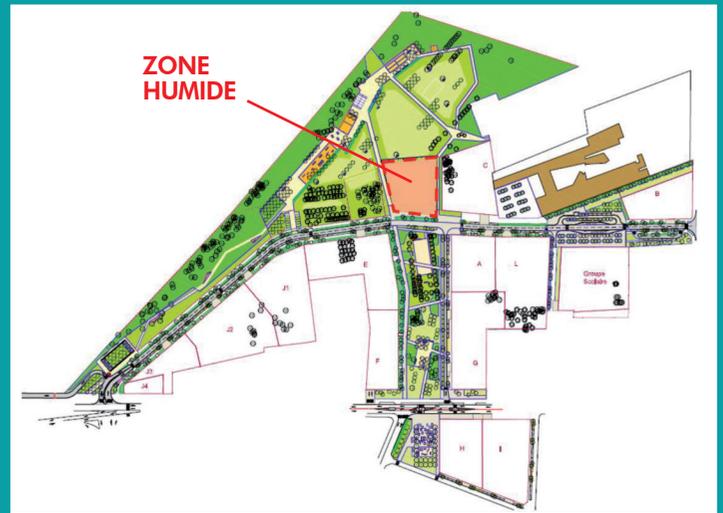
- 16 espèces de papillons, dont le demi-deuil
- 3 espèces de libellules
- 7 espèces de criquets/sauterelles, dont la denticelle bariolée
- 39 espèces d'oiseaux dont le pic vert
- 4 espèces de mammifères, dont la chauve souris pipistrelle commune et l'écureuil roux.

Pour respecter cette biodiversité, des mesures vont être appliquées tout au long des futurs chantiers. Des précautions ont été prises pour éviter la propagation des espèces exotiques non désirables envahissantes comme la renouée du japon. Dans le déroulé des travaux, la date de réalisation des défrichements a été programmée pour éviter les périodes de sensibilité de la faune. Les espaces naturels ont été conservés au maximum, les arbres existants réutilisés et des nichoirs, gîtes et abris vont être installés à différents endroits du site. Certaines mesures particulières ont été prises en direction de la population d'écureuils roux, afin notamment, de ne pas abattre d'arbre abritant des nids. Des espèces d'arbres qui lui sont favorables (noisetier, charme...) vont être plantées, et des mesures sont prises afin de conserver une zone refuge boisée. Enfin, une valorisation du corridor écologique Nord/Sud entre le Parc du Sausset et le Parc de la Poudrerie sera réalisée par le biais d'aménagements paysagers adaptés. ●



UNE ZONE HUMIDE DE 2 315 M²

Les zones humides sont des milieux fragiles et menacés par l'urbanisation, les infrastructures de transport, les pesticides, les pollutions, l'assèchement... Elles sont constituées de nombreuses niches écologiques pour les libellules, les amphibiens, les oiseaux. C'est également afin de préserver la biodiversité existante qu'une zone humide de plus de 2 315 m² sera aménagée sur la ZAC de la Pépinière, entre le parc nord et le mail central. ●



14 déc. 2006 : création de la ZAC par la Ville de Villepinte, sous le mandat de Martine Valleton

19 juin 2007 : désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur du site

11 juil. 2014 : reprise en main du dossier par la nouvelle équipe municipale de Martine Valleton

Jan. 2016 : démarrage du travail partenarial en ateliers avec les promoteurs et bailleurs

Fév. 2016 : premiers défrichements, transplantation des premiers arbres, création d'une mini-pépinière

Sept. 2016 : études des sols pour la 1^{ère} phase ; dépôt des deux premiers permis de construire de la phase 1

Oct. 2016 : modification du Plan Local d'Urbanisme de Villepinte

Nov. 2016 : nouveaux défrichements et suite de la transplantation des arbres

Février 2017 : intervention de la scierie mobile et stockage du bois qui sera utilisé sur site plus tard

Mars 2017 : ouverture des bureaux de vente de Coffim et Nexity

Juillet 2017 à mars 2017 : 1^{ère} phase des travaux de viabilisation

2018-2019 : travaux de construction des premiers bâtiments de l'opération

ZOOM

La pépinière

Les premiers bâtiments du futur Eco quartier de la Pépinière commenceront à sortir de terre à partir de 2018. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.



Label Ecoquartier, l'étape 2 est en cours



L'opération de la Pépinière entre dans l'étape 2 du label Ecoquartier avec le démarrage des premiers travaux de viabilisation au mois de juillet. La venue d'experts sur site au mois d'août sera l'occasion de constater l'état d'avancement du projet et d'en vérifier les grands objectifs. Le projet de la Pépinière s'inscrit dans une démarche volontaire de développement durable, tant dans la conception et l'aménagement que dans la gestion quotidienne. Parmi les principaux enjeux, on peut citer la valorisation de la richesse du patrimoine arboré existant, la création d'une trame végétale Nord-Sud pour améliorer le cadre de vie dans un secteur fortement urbanisé et jouer un rôle dans l'adaptation aux changements climatiques et à la lutte contre les îlots de chaleur urbain. Ou encore le système d'assainissement et de gestion des eaux pluviales qui a été conçu selon les principes de gestion alternative à ciel ouvert, qui permettent de réduire les rejets aux réseaux en privilégiant une gestion gravitaire des eaux pluviales sur le site lui-même. ●



UNE NOUVELLE VISITE EN JUIN

Programmée le dimanche 25 juin dernier, une visite du site de la ZAC de la Pépinière a permis aux Villepintois de découvrir l'état d'avancement du projet et notamment le travail réalisé dans l'hiver par la scierie mobile. Ponctué d'animations et de stands informatifs sur les différents aménagements du futur site (logements, commerces et services, école, résidence pour personnes âgées...), la visite a guidé le public sur les différents espaces (rues, bâtiments, espaces verts...) de la Pépinière, pré-matérialisés au sol. Cet après-midi de découverte était organisé par la Ville et son service Urbanisme et par leur partenaire, Grand Paris Aménagement. De nombreux futurs acquéreurs ont participé aux visites aux côtés des élus villepintois.



LA PÉPINIÈRE, projet pilote du Label BIODIVERCITY Ready

L'opération de la Pépinière s'est vu attribuer le label « BiodiverCity® Ready », phase Conception, en tant que projet pilote de la démarche. Cette labellisation récompense le fort investissement de la Ville de Villepinte et de Grand Paris Aménagement pour optimiser le potentiel écologique et biophilique du futur quartier de la Pépinière. En matière de biodiversité, le site de la Pépinière présente un intérêt écologique limité de par sa vocation horticole première favorisant les espèces communes. Un traitement particulier a été mené sur les espèces végétales à conserver dans le cadre du projet ainsi que la valorisation des matériaux issus du site. Le développement de la biodiversité sera renforcé par de nouveaux aménagements plus opportuns et le quartier, en offrant de nouveaux usages, participera pleinement à améliorer le cadre de vie des riverains. ●

grandparis
aménagement

l'Europe
s'engage
en Ile-de-France
avec le FEDER

UNION EUROPÉENNE

iledeFrance

Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen de développement régional et la région Ile-de-France.

14 déc. 2006 : création de la ZAC par la Ville de Villepinte, sous le mandat de Martine Valleton

19 juin 2007 : désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur du site

11 juil. 2014 : reprise du dossier par la nouvelle équipe municipale

Oct. 2015 : délibération du Conseil Municipal actant des conditions de reprise du projet

Jan. 2016 : démarrage du travail partenarial

en ateliers avec les promoteurs et bailleurs

Févr. 2016 : 1^{ers} défrichements, transplantation des premiers arbres, création d'une mini-pépinière

Mars 2016 : premier diagnostic archéologique

Sept. 2016 : études des sols pour la 1^{ère} phase ; dépôt des deux premiers permis de construire de la phase 1

Oct. 2016 : modification du Plan Local d'Urbanisme de Villepinte

Nov. 2016 : nouveaux défrichements et suite de la transplantation des arbres

Février 2017 : intervention de la scierie mobile et stockage du bois qui sera utilisé sur site plus tard

Mars 2017 : ouverture des bureaux de vente de Coffim et Nexity

2018-2019 : travaux de construction des premiers bâtiments de l'opération

ZOOM

La pépinière

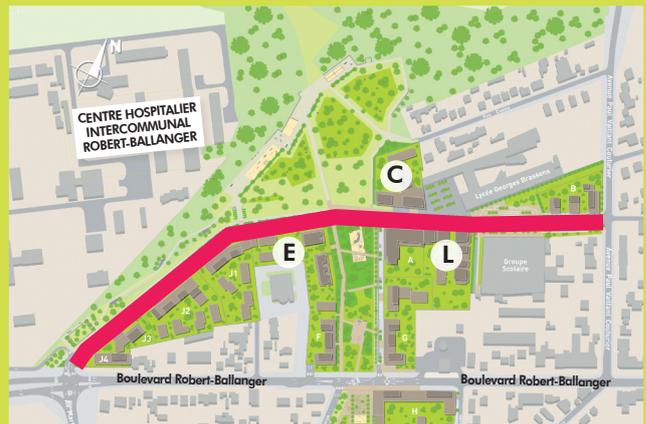
Les premiers bâtiments du futur Écoquartier de la Pépinière commenceront à sortir de terre à partir de 2018. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.



La Pépinière a son site !

Www.lapepiniere-villepinte.fr, c'est l'adresse du site Internet dédié au futur quartier mixte de la Pépinière à Villepinte. Le projet, le programme, les commercialisations, les ambitions écologiques, le calendrier, les opérations de promotion immobilière... Tout est sur lapepiniere-villepinte.fr !

Les travaux de viabilisation démarrent en juillet



Au mois de juillet prochain, Grand Paris Aménagement lancera les travaux de viabilisation de l'axe principal de l'écoquartier de la Pépinière reliant le boulevard Robert-Ballanger et l'avenue Paul-Vaillant-Couturier. Ces travaux de réseaux et voirie permettront la desserte des chantiers des promoteurs de la phase 1 (lot E : Coffim, lot L : Nexity et lot C : Bouygues Immobilier). Ces travaux s'achèveront début 2018, période à laquelle les travaux des premiers logements débiteront. ●



Coffim et Nexity ont ouverts des bureaux de vente en mars.

Un village de vente dans le quartier !

Coffim et Nexity, deux des promoteurs du site de la Pépinière ont ouvert leurs bureaux de vente dès le 17 mars, à l'angle du boulevard Robert-Ballanger et de la route de Sevran. L'écoquartier de la Pépinière accueillera ses 187 premiers logements collectifs, allant du studio au T4/T5, avec une date de livraison prévisionnelle en 2019. Bouygues Immobilier lancera à son tour prochainement la commercialisation de 99 logements. Les bureaux de vente de Coffim et Nexity sont ouverts le vendredi de 11h à 19h et les samedis et dimanches de 10h à 19h. ●

ZOOM

La pépinière

Les premiers bâtiments du futur éco-quartier de la Pépinière commenceront à sortir de terre à partir de 2018. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.



Plus de 90 arbres présents sur le site ont été transplantés à proximité pour être conservés. (photo Philippe Létang)

La deuxième phase de transplantation est terminée

Au mois de décembre, une deuxième phase de défrichage et de transplantation des arbres a eu lieu préalablement au lancement d'une seconde étape de diagnostic archéologique. Sur une période de deux semaines, 94 arbres (chênes, aubépines, noisetiers, érables et cornouillers) ont été transplantés dans cette pépinière temporaire qui fait la particularité de cette opération d'aménagement. Tout au long de l'évolution du projet, ces arbres pourront être replantés dans les espaces publics du quartier. ●

Un label EcoQuartier pour une ville durable



Engagé dans une démarche de labellisation EcoQuartier depuis décembre 2016, le quartier de la Pépinière vient d'obtenir le label EcoQuartier « Etape 1 - L'Ecoquartier en projet ». Cette étape est marquée par la signature de la charte EcoQuartier par la ville de Villepinte et Grand Paris Aménagement et leur engagement

sur un projet urbain précis. Cette démarche permet de concevoir le projet d'aménagement autrement pour réaliser une ville durable, que ce soit dans les formes urbaines et l'architecture, les usages proposés ou dans les modalités de conduite de projet. ●

île de France

Action financée en partie par la Région Ile-de-France

La scierie mobile en action

La scierie mobile de la société Bellastock s'est installée début février sur le site. Son but était de conditionner le bois défriché, en vue de sa réutilisation comme mobilier urbain dans le futur quartier. Différents pavillons de stockage sont disséminés sur place, afin d'accueillir le bois coupé en fonction de son espèce, de sa taille, de sa réutilisation future et de son temps de stockage (2 à 3 ans selon les espèces). ●



La scierie mobile a travaillé pendant 15 jours sur la Zac de la Pépinière.



Des pavillons de stockage du bois ont été construits en février dernier.

Lancement de la commercialisation

Fin décembre 2016, les promoteurs COFFIM et Bouygues Immobilier se sont vus accorder des permis de construire pour la réalisation d'un total de 196 logements collectifs en accession à la propriété. Le dépôt de permis de construire de NEXITY est prévu en février et portera sur 90 logements en accession à la propriété. L'offre de logements sera variée, adaptée aux besoins de chacun, et offrira une typologie allant du studio au T4/T5. Les premiers promoteurs de la phase 1, COFFIM, NEXITY puis Bouygues, lanceront la commercialisation de leurs logements mi-mars dans le village de vente de l'EcoQuartier de la Pépinière qui sera situé à l'angle du boulevard Ballanger et de la route de Sevran.

ZOOM

La pépinière

Les premiers bâtiments du futur éco-quartier de la Pépinière commenceront à sortir de terre à partir de 2018. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.

Une première reconnaissance pour la Pépinière

L'éco-quartier de la Pépinière fait partie des 16 premiers lauréats du concours « 100 quartiers innovants et écologiques » lancé par la Région Ile-de-France. La bonne nouvelle est tombée le 16 novembre dernier. La commission permanente de la Région a désigné 16 villes et leurs projets, qui bénéficieront d'un soutien financier. Parmi elles, figurent Villepinte et l'éco-quartier de la Pépinière. Un futur quartier qui a même été cité en exemple dans le *Journal du Dimanche* par Chantal Jouanno, vice-présidente de la Région : « Il a été très apprécié par le jury parce qu'il préserve l'ancienne friche boisée autour de laquelle il a été conçu, et le bois des arbres coupés sera réemployé comme matériau de construction », a indiqué l'élue régionale en charge de l'écologie. Cette inscription dans la liste des « 100 quartiers innovants et écologiques » d'Ile-de-France vaut à la ZAC de la Pépinière de décrocher une dotation régionale prévisionnelle de 2,8 millions d'euros. Avec à titre d'exemple 100 000 € pour la démarche de transplantation d'arbres et de réutilisation du matériau bois pour les arbres existants, ainsi que 212 020 € pour des mesures spécifiques à l'intensification écologique du projet en faveur de la biodiversité. ●

2 300 m²
de commerces et de services
sont prévus sur le site

La valorisation du bois local

Dans le cadre du projet de la Pépinière à Villepinte, Grand Paris Aménagement a missionné l'association d'architecture expérimentale Bellastock qui œuvre pour la valorisation des lieux et de leurs ressources. Depuis la phase de défrichement en novembre 2016, les arbres abattus sont stockés sur place. En février 2017, l'installation d'une scierie mobile sur le site transformera les troncs en matériaux de construction pour réaliser du mobilier urbain. L'estimation des volumes et la classification des différentes essences sont des premières étapes avant de déterminer les domaines d'emploi possibles. L'ancienne pépinière qui occupait auparavant le site, étant en friche depuis plusieurs années, le repérage des arbres est d'autant plus difficile. De la broussaille se distinguent des cyprès de l'Arizona, des peupliers, des cèdres de l'Atlas, des érables, des robiniers et des pins noirs. ●



Le bois sera stocké pendant 2 à 3 ans pour sécher dans la Fabrique du projet avant d'être utilisé sur le site.
Photo : Sébastien Sosson



L'Eco-quartier de la Pépinière est destiné à accueillir à terme, 700 nouveaux logements.

Le meilleur miel urbain est Villepintois !

Novembre a été un mois riche en distinctions pour la Pépinière. En effet, le miel récolté sur la ZAC de Villepinte a été élu « meilleur miel urbain 2016 », lors de la 2^e édition du concours du meilleur miel urbain organisé par EKODEV. Rappelons que des ruchers pédagogiques ont été installés en juin 2016 sur le site, afin de participer au maintien de l'écosystème et favoriser la biodiversité sur place. Le miel de Villepinte a été désigné par un jury d'experts, composé d'un chef pâtissier, du directeur de la Maison du miel et d'un membre de Relais & Châteaux. 50 miels issus de récoltes pédagogiques ont été retenus dans toute l'Ile-de-France pour participer à ce concours ! ●



Les abeilles villepintoises bénéficient d'un espace naturel préservé au cœur de la Pépinière.

14 déc. 2006 : création de la ZAC par la Ville de Villepinte, sous le mandat de Martine Valletton
19 juin 2007 : désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur du site

11 juil. 2014 : reprise en main du dossier par la nouvelle équipe municipale de Martine Valletton
Oct. 2015 : délibération du Conseil municipal actant des conditions de reprise du projet

Jan. 2016 : démarrage du travail partenarial en ateliers avec les promoteurs et bailleurs
Févr. 2016 : premiers défrichements, transplantation des premiers arbres, création d'une mini-pépinière

Mars 2016 : premier diagnostic archéologique, un 2^e a suivi en décembre 2016
Sept. 2016 : études des sols pour la première phase ; dépôt des premiers permis de construire de la phase 1

Oct. 2016 : modification du Plan Local d'Urbanisme de Villepinte
Nov. 2016 : nouveaux défrichements et suite de la transplantation des arbres

Début 2017 : démarrage des premiers travaux de voirie et réseaux divers
2018-2019 : travaux de construction des premiers bâtiments de l'opération

ZOOM

La pépinière

Les premiers bâtiments du futur éco-quartier de la Pépinière commenceront à sortir de terre à partir de 2018. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.



Une perspective du parc situé au nord de La Pépinière.
(Image : Sébastien Sosson – Agence de paysage)

Deux premiers permis de construire

Les deux premiers permis de construire de la ZAC de la Pépinière ont été déposés pour la réalisation de logements en accession libre et de rez-de-chaussée commerciaux : Bouygues Immobilier pour 99 logements et COFFIM pour 97 logements. Soit une superficie totale de 11 730 m², commerces compris. Pour information, les travaux de construction de ces premiers bâtiments sont prévus à l'horizon 2018. ●



De nouvelles fouilles préventives auront lieu en 2017.

L'archéologie préventive

Les diagnostics archéologiques préalables au démarrage des travaux de viabilisation de la première phase de l'opération se dérouleront au second trimestre 2017. Là encore, une première phase de diagnostic avait eu lieu au printemps 2016. Des sondages réguliers ont été effectués par le Service régional d'archéologie afin d'éviter que le patrimoine ne soit détruit lors de travaux d'aménagement ou d'urbanisation. ●

Conserver le poumon vert

Après une première phase menée au printemps dernier, la deuxième partie des travaux de défrichage et de transplantation se déroulera dans le courant des mois de novembre et décembre, suite à l'obtention de l'autorisation de défrichage. Il s'agira là-encore de conserver un maximum d'arbres sur le site, de créer avec le « déjà là » et de disposer d'une réserve d'arbres pour de futures plantations. Par ailleurs, une scierie mobile interviendra sur site début 2017 pour préparation du bois en vue de sa réutilisation dans le projet d'aménagement et notamment le mobilier urbain. L'association Bellastock (association d'architecture expérimentale qui œuvre pour la valorisation des lieux et de leurs ressources) accompagnera Grand Paris Aménagement sur le pilotage du chantier de réutilisation du bois et sur la constitution du site de stockage. ●



Première visite instructive - et gustative - le 25 septembre dernier sur le site de La Pépinière.



Les Villepintois étaient au rendez-vous

C'était le premier rendez-vous public organisé sur le site du futur éco-quartier. Organisée le 25 septembre dernier, la visite de la Pépinière a accueilli de nombreux Villepintois curieux de découvrir - ou redécouvrir pour les plus anciens - le lieu. Accompagnés par des élus, par l'équipe de Grand Paris Aménagement et par le paysagiste, ils ont pu se rendre mieux compte du projet, visualiser sur place, grâce à une exposition, les futurs aménagements. Et déguster le miel des premières habitantes, puisque deux ruches ont été installées depuis plusieurs mois. ●

En **chiffres**

4,8, c'est la superficie en hectares des futurs espaces paysagers

2019, c'est la date de livraison des premiers programmes immobiliers

1, un groupe scolaire ouvrira à terme sur la ZAC de la Pépinière

ZOOM

La pépinière

Les premiers bâtiments du futur éco-quartier de la Pépinière commenceront à sortir de terre à partir de 2018. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.



Ruches et pépinière

Le 18 juin dernier, des ruchers pédagogiques ont été installés sur site et seront déplacés à terme, dans les zones préservées, au nord du site. Il s'agit là d'une volonté commune de la Ville et de Grand Paris Aménagement, qui vise à préserver et renforcer la biodiversité identifiée sur le site, le rôle écologique des abeilles étant essentiel à la pollinisation des espèces végétales. L'installation de ces ruches participera donc au maintien de cet écosystème et illustre les mesures prises en faveur de la biodiversité qui seront reconnues au travers des labels EcoQuartier et Biodiversity® auquel le projet prétendra. Toujours dans un souci de préserver la richesse de l'existant, le site de la Pépinière a fait l'objet d'un inventaire du patrimoine végétal afin d'identifier les arbres remarquables et limiter les impacts de l'opération sur les sujets majeurs en modifiant l'espace public et l'implantation des bâtiments. Une partie des arbres en bonne santé mais malgré tout impactés par les constructions a pu être transplantée dans une pépinière temporaire, afin d'être réutilisée dans les futurs espaces publics. Enfin, lorsqu'il s'avérerait nécessaire de procéder à l'abattage d'un arbre, le bois ainsi débité sera stocké dans une structure réalisée à cet effet, en vue de sa réutilisation future dans le mobilier de l'opération. ●

MARTINE VALLETON, Maire de Villepinte, Conseiller départemental de Seine-Saint-Denis



« La ZAC de la Pépinière est un dossier que je défends depuis plus de 15 ans maintenant. Plus que l'aménagement d'un quartier laissé en friche, il s'agit-là d'une véritable valeur ajoutée pour Villepinte. Bien sûr, il y aura des logements. Oui mais des logements (accession et location) pensés dans leur globalité et avec toutes les conséquences qu'ils peuvent engendrer : stationnement, écoles, trafic. La ZAC de la Pépinière sera comme une ville dans la ville. Dotée d'espaces verts, de balades piétonnes et de lieux de vie comme une résidence pour personnes âgées, elle changera le visage de Villepinte. Pour ce grand aménagement, la Ville s'est associée à Bouygues Immobilier, COFFIM et Nexity pour l'accession à la propriété, Demathieu Bard pour la résidence pour personnes âgées et à I3F pour l'opération mixte logement sociaux et accession sociale. »

RENDEZ-VOUS le 25 septembre !

Le premier rendez-vous public sur le site de la Pépinière est programmé ce dimanche 25 septembre. Ouverte à tous les Villepintois, cette animation pédagogique permettra à chacun de découvrir les ruches ainsi que de déguster le miel du futur écoquartier. Une occasion de présenter la démarche du projet aussi bien en matière de préservation de l'environnement qu'en matière d'aménagement des espaces publics. Le paysagiste, l'équipe de Grand Paris Aménagement et des élus de Villepinte seront présents pour proposer des visites du site. ●

700, c'est le nombre de logements construits d'ici 2021, dont 400 dans la première phase

13, c'est la superficie en hectares de la ZAC de la Pépinière

2, c'est le nombre de ruches installées sur le site en juin dernier

En chiffres

14 déc. 2006 : création de la ZAC par la Ville de Villepinte, sous le mandat de Martine Valleton

19 juin 2007 : désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur du site

11 juil. 2014 : reprise en main du dossier par la nouvelle équipe municipale

Oct. 2015 : délibération du Conseil Municipal actant des conditions de reprise du projet

Jan. 2016 : démarrage du travail partenarial en ateliers avec les promoteurs et bailleurs

Févr. 2016 : premiers défrichements, transplantation des premiers arbres, création d'une mini-pépinière

Mars 2016 : premier diagnostic archéologique, un 2^e suivra en décembre 2016

Sept. 2016 : études des sols pour la première phase ; dépôt des premiers permis de construire de la phase 1

Oct. 2016 : modification du Plan Local d'Urbanisme de Villepinte

Nov. 2016 : nouveaux défrichements et suite de la transplantation des arbres

Début 2017 : démarrage des premiers travaux de voirie et réseaux divers

2018-2019 : travaux de construction des premiers bâtiments de l'opération